



Le Petit Billantin

Informations Municipales – Juin 2014

NUMERO 28

SOMMAIRE

- Les Arts en fête
- Ninon Soleil, 10 ans
- Accès au Pré
- Parole aux élus de 'Agir ensemble'
- Epicerie de Bilieu
- Engagements tenus
- Informations diverses
- Calendrier des manifestations

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et mardi :
de 16h à 18h30
Jeudi :
de 8h30 à 11h30 et
de 16h à 18h30
Samedi :
de 8h30 à 12h00

Permanences de M. le Maire :

Sur rendez-vous
Téléphone :
04 76 06 62 41
Télécopie :
04 76 06 67 15
Adresse mail :
mairie.bilieu@paysvoironnais.com
Site internet :
www.mairie-bilieu.fr

Directeur de publication :
J-Yves Penet, Maire de Bilieu
Conception :
Service communication
Tirage : 750 exemplaires
Imprimerie :
Max PERRIN
ZA du Bert
38630 Les Avenières

Papier 100% recyclé
Encres végétales

Mot du Maire



La culture pour tous

Que l'on soit citadin ou campagnard, de condition aisée ou plus modeste, nous devrions avoir le même droit d'accès à la culture.

En effet, la culture et l'art en particulier sont l'expression même de notre humanité et de notre sensibilité.

Dans un monde où tout est « marchandisé », où l'économie et la finance imposent leur loi, nous avons, plus que jamais, besoin de nous ressourcer.

C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place dès cette année, une semaine de la culture avec un accès libre et gratuit à l'ensemble des animations.

Le programme est très riche : théâtre, lectures, expositions ...

Bon été à tous !

Jean-Yves Penet

Les Arts en Fête à Bilieu !

Où faut-il être du 16 au 22 juin ?

A Bilieu !!!

Pourquoi donc ?

C'est

la première Edition de la Semaine de la Culture !

Les Arts sont à l'honneur : théâtre, lectures, danses, chants, peintures, musique sculptures ...

Les Associations, des artistes billantins et la municipalité ont mis tout en œuvre pour proposer des moments culturels variés et de qualité...

Alors venez assister dès lundi 16 juin, à 18 heures, au lancement des festivités par M. le Maire, suivi d'un concert donné par les



Dames de Chœur et d'une pièce de théâtre à l'Espace Chartreuse aménagé pour l'occasion !

Dans le programme, disponible sur www.mairie-bilieu.fr, vous trouverez toutes les occasions de partager un moment agréable en famille ou entre amis : chaque soir sont proposés des spectacles avec vendredi 20 juin, la Fête de la Musique ! Plusieurs groupes se produiront à l'école Petit Prince. Sans oublier, pour clôturer la semaine, les expositions des artistes billantins, en Salle Vercors, les samedi 21 et dimanche 22 juin.

Notez dans vos agendas : en juin, c'est la fête des Arts à Bilieu !

10 ans de Ninon Soleil

Pour marquer les 10 ans, la fête de Ninon Soleil se déroulera en deux temps : un « buffet concert » le 13/09 à la salle des Fêtes de Le Pin (sur réservation) et un « Goûter & Lâcher de ballons », le 14/09 à l'Espace Chartreuse de Bilieu (site : ninonsoleil.org)

En attendant bon et bel été à tous et plus que jamais, pour les enfants malades, restons mobilisés et solidaires !

A tous merci et à bientôt



Toute l'Equipe de Ninon Soleil

Accès au Pré du Camping Municipal de Bilieu

L'accès au Pré est, comme chaque été, un moment très attendu par les Billantins.

Cette année encore, il est interdit de se baigner sur l'ensemble du territoire communal, conformément à l'Arrêté Municipal n° 99/38 du 6 septembre 1999.

S'il ne nous est pas possible d'autoriser la baignade cet été, nous n'oublions pas pour autant notre engagement de campagne d'autoriser et sécuriser la baignade. Vous vous doutez bien que les 2 mois écoulés depuis notre élection ne nous ont pas permis de réaliser les aménagements obligatoires et de prendre les mesures réglementaires indispensables. Ce projet est travaillé par le comité consultatif « Tourisme », la Délégation de Service Publique actuelle prenant fin mi octobre 2014.

Afin de répondre aux souhaits des Billantins, et en accord avec les gestionnaires du Camping « au Bord du Lac », les cartes d'accès au Pré seront cette année délivrées par la Mairie.

Ces cartes nominatives seront remises sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone etc.) aux Billantins de plus de 15 ans et comporteront une photo permettant de vous reconnaître.

Enfin, nous proposons une carte « Découverte » aux gîtes et hébergements de loisirs de Bilieu. Etablie au nom de l'hébergement pour sa capacité maximale, elle sera valable pour toute la saison et ne sera délivrée qu'une seule fois. Les hébergeurs devront donc l'inclure dans l'état des lieux d'entrée/sortie des locataires.

Rappelons les conditions d'accès et les bonnes pratiques à respecter :

- Le titulaire de la carte est autorisé à être accompagné par **2 personnes de son choix maximum par jour**
- Le Pré n'est pas une plage.
- Les enfants de moins de 15 ans doivent être accompagnés par un adulte
- Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, **les animaux ne sont pas admis** sur le Pré.
- Tous les cycles et vélos doivent être rangés à l'entrée du camping (emplacement réservé ou parking). Ils sont **formellement interdits sur le Pré**.
- Le Pré est ouvert de 8 heures à 21 heures (heure de départ maximale)
- Le pique-nique hors sac est toléré à midi et pour le goûter (pas de barbecue, ni d'installation table, chaises etc)
- Seul l'accès aux toilettes situées à côté du Snack-bar est autorisé.
- Chacun s'engage à respecter les personnes, les lieux et les règles d'hygiène et de propreté.

Nous souhaitons que chaque bénéficiaire s'engage à respecter l'ensemble de ces conditions en signant sa carte.

Nous comptons sur la bonne volonté, l'esprit citoyen et le respect des uns et des autres pour que l'été soit serein et agréable à tous.

V. Carminati, adjointe au Tourisme

La Parole aux Elus de la liste 'Agir ensemble' : *Une page se tourne*

Les Billantins ont décidé de confier la responsabilité de la commune à la liste « Un nouvel élan ». Tout d'abord, je remercie chaleureusement les 364 Billantins qui m'ont apporté leurs suffrages et m'ont accordé, une fois encore, leur confiance. Je mesure leur déception. Mais dans toute élection, il y a des gagnants et des perdants. Dans une démocratie, c'est le peuple qui est maître, je m'incline devant ce choix et le respecte. Respecter ses adversaires, c'est aussi respecter les Billantins qui ont voté pour les opposants. J'adresse donc ici, mes félicitations à la liste « Un nouvel élan », ainsi que tous mes vœux à Jean-Yves Penet et son équipe car les défis qui l'attendent dans cette fonction sont nombreux.

Évidemment, pour la liste Agir ensemble, cela est une déception. Une déception d'autant plus grande que nous avons pour la commune une vision forte d'avenir. De beaux projets pour garantir le développement de Bilieu, un programme fort, auquel nous croyions, un programme qui aurait certainement porté et valorisé notre village au sein du territoire.

Nous sommes à présent 3 conseillers de la liste Agir Ensemble lors des conseils municipaux. Nous ne serons bien sûr, pas toujours d'accord avec les décisions prises par la nouvelle équipe. Dossier après dossier nous défendrons les valeurs qui sont les nôtres, celles que nous avons toujours défendues. Nous veillerons avec attention à ce que toutes les promesses électorales annoncées par la liste « Un nouvel élan » soient appliquées au cours de leur mandat. Nous veillerons à ce que cette nouvelle majorité ne détruise pas toutes les avancées réalisées. En cela, nous nous sommes engagés auprès de ceux qui nous ont soutenu et nous soutiennent aujourd'hui encore.

Même si une page se tourne, je suis fier des 2 mandats durant lesquels j'ai porté les couleurs de Bilieu dans l'engagement, l'intégrité et le dévouement. Je ferai toujours partie de la vie publique et aujourd'hui, je souhaite le meilleur avenir pour notre commune.

Jacques Mercatello

Changement de propriétaires à l'épicerie !

Dimanche 4 mai, Hélène et Didier KIRCH, nouveaux propriétaires de l'Épicerie du Village, et Christine TROUILLOUD ont convié clients et élus à partager un apéritif. Malgré le froid piquant, nombreux sont ceux à avoir répondu présents.

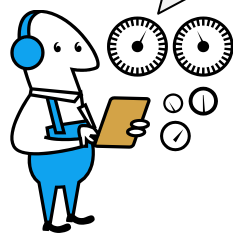
Monsieur le Maire a remercié Christine pour tout le travail accompli en 3 ans et les nombreux services mis en place pour la population, et a souhaité la bienvenue à Hélène et Didier.

Après quelques jours de fermeture, l'Épicerie version 3 a ouvert ses portes le 9 mai dernier. Ce changement de propriétaires se fait dans la continuité des services proposés pour la plus grande satisfaction des Billantins.

Nous souhaitons à Hélène et Didier KIRCH toute la réussite dans leur entreprise, un service au cœur de notre village.



Contrôle en cours
de mandat !



Les engagements d'ores et déjà tenus

Suppression d'un poste d'adjoint	28/03/2014	<input checked="" type="checkbox"/>
Diminution des indemnités maire/adjoints (-40%)	16/04/2014	<input checked="" type="checkbox"/>
Non augmentation des taxes communales	16/04/2014	<input checked="" type="checkbox"/>
Référents de hameau	Avril 2014	<input checked="" type="checkbox"/>
Démocratie participative : comités consultatifs	Mai 2014	<input checked="" type="checkbox"/>
Créer du lien : animation d'ateliers après l'école	Proposition en Avril	<input checked="" type="checkbox"/>
Semaine de la culture	Du 16 au 22 juin 2014	<input checked="" type="checkbox"/>

Dans le Petit Billantin n°27, nous avons proposé aux habitants de Biliou de participer à des comités consultatifs, suivant leur motivation et leurs compétences. Les nombreuses candidatures ont mis en évidence la volonté des citoyens d'être acteurs dans la vie de la commune. Certains comités ont été très demandés et nous n'avons pas pu satisfaire toutes les demandes. Aussi, une réflexion est menée afin de proposer aux personnes qui n'ont pas été inscrites, un moyen alternatif pour participer à la vie communale.

Voici donc la composition des comités consultatifs :

Urbanisme, Centre village, voirie et bâtiments communaux :

V. Carminati, P. Moncada, JP. Hemmerlé, S. Assorin, G. Duperey, B. Huyghens, S. Jallifier-Verne, M. Magnin Robin, B. Pasquier

Développement durable, Protection de l'environnement et Agriculture :

E. Carré, V. Passemard, S. Assorin, T. Casel-Aymonetti, X. Coquelet, B. Frappas, J. Lerda, G. Passemard, A. Pétilion

Associations, Sports et Jeunesse :

T. Casel-Aymonetti, G. Servant, N. Dioc, A. Brouty, G. Campione, S. Chantepie, P. Feld, P. Meunier Carus, G. Penet, C. Rodriguez, F. Sirot

Affaires scolaires et sociales, Culture, Communication, Liberté d'expression et Démocratie Participative :

N. Campione, E. Carré, T. Casel-Aymonetti, N. Dioc, B. Casel-Aymonetti, G. Del Yelmo, C. Legeay, S. Mendehelson, G. Thièrè

Tourisme :

V. Carminati, P. Mauries, N. Campione, S. Assorin, G. Chevallet, M. Micoud-Terreau, G. Penet, D. Thièrè, P. Vignaud Totin

De plus, le **CCAS** est composé d'élus : N. Campione, E. Carré, JP. Hemmerlé, V. Passemard, G. Servant et de personnes extérieures : M. Dhien, A-M. Guyot, F. Lerda, C. Pegoud, M. Rival.

Informations diverses

Interdiction du brûlage à l'air libre de déchets verts et des déchets de chantiers

Au-delà des troubles de voisinage (nuisance d'odeurs et de fumées) comme les risques d'incendie, le brûlage des déchets verts et des déchets de chantiers va considérablement augmenter la pollution atmosphérique.

Les polluants émis dans l'air sont néfastes pour la santé.

Selon la Direction Régionale de l'environnement, en France, la mauvaise qualité de l'air cause 42000 décès par an, réduit de 5 à 7 mois l'espérance de vie et de plus à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires, voire des problèmes de santé bien plus graves encore.

Brûler 50Kg de végétaux émet autant de poussières que 6000 km parcourus par une voiture diesel récente (18400 km pour une essence) ou 3 mois de chauffage d'une maison avec une chaudière au fioul.

L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure le principe général d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets végétaux et des déchets de chantiers en vue de préserver la qualité de l'air. En cas de non-respect une contravention de 450 euros peut-être appliquée.

Vous devez déposer vos déchets verts ou déchets de chantier dans les déchetteries de Le Pin ou Montferrat, ils seront valorisés et traités dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Nous avons le devoir de garder notre environnement propre et sain pour les générations futures.

Véronique Passemard

Information de l'Inpes

L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé met à disposition des documents dans le cadre du plan canicule comme un dépliant d'information « *la canicule et nous ... comprendre et agir* ». Ces documents sont aussi accessibles aux publics en situation d'handicap. Tous les outils sont consultables et téléchargeables sur le site www.inpes.sante.fr.

Information d'ERDF

ERDF met en place un service gratuit : PREVENANCE TRAVAUX. Ce service vous permet d'être informé des coupures pour travaux au moins 15 jours à l'avance. Pour bénéficier de ce service, vous pouvez vous inscrire sur le site internet sécurisé : www.erdf-prevenance.fr.

Utilisation des appareils bruyants

L'arrêté préfectoral du 3 avril 1990 a fixé la réglementation en matière d'utilisation des appareils bruyants :

Les jours ouvrables: 8 h-12h et 14h- 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Information du Syndicat d'apiculture de l'Isère

En cas de besoin d'enlèvement d'un essaim d'abeilles, le syndicat d'apiculture de l'Isère vous propose de contacter le régulateur du syndicat. M. R. Saint Pierre, joignable au 06 12 86 12 48, sera chargé de trouver un apiculteur local pour la récupération de l'essaim.



Les jardins partagés démarrent ... Si vous êtes intéressés par la mise en place ou la participation à ce projet, contactez Marie Elisabeth Penet au 06 79 04 43 43.

Calendrier des Manifestations

Samedi 14 juin	Spectacle de fin d'année	Salle des Cèdres	Happy Dance
Du 16 au 22 juin	Semaine de la culture*	Espace Chartreuse Groupe scolaire	La Municipalité et les Associations
Vendredi 20 juin	Fête de la musique	Groupe Scolaire	DoRéMiFaSoLac
Samedi 28 juin	Kermesse	Espace Chartreuse	Sou des Ecoles
Mercredi 9 juillet	Ronde de nuit des poètes	Terrain Ezèque	Ateliers Casalibus
Samedi 9 août	Concours de pétanque	Stade du Grand Bois	Regards Billantins
Samedi 6 septembre	Forum des Associations*	Espace Chartreuse	La Municipalité et les Associations
WE 13&14 septembre	10 ans de Ninon Soleil	Le Pin & Espace Chartreuse	Ninon Soleil
Dimanche 5 octobre	Randonnée pédestre	Bilieu	Regards Billantins
Dimanche 19 octobre	Marathon Ekiden	Grenoble	Ninon Soleil

*Nous avons fait le choix de privilégier la semaine de la culture ainsi que le forum des associations, c'est pourquoi il n'y aura pas de feu d'artifice cette année.